

PAIEMENT DES HEURES SUPPLEMENTAIRES 1ER SEMESTRE 2020

L'administration programme une campagne de paiement des heures supplémentaires :

- Période cible = 1 er janvier au 30 juin 2020
- Fiabilisation des compteurs au 3 juillet 2020

FORMUL. DU 1" SE Les demandes des agents seront autom paiement au-delà de ce seuil seront ind d'insuffisance de crédits pour indemnis sollicitées au-delà des 15 heures précit bonne gestion, seules les heures pleine Conformément aux dispositions de l'ar d'exonération des heures supplémenta supplémentaires, soit 5 798€ nets.	emnisees dans la limite des sur- er l'intégralité des heures supr ées sera appliquée au prorata d s seront indemnisables.	e service imite de 15 heures. dits inscrits en loi d lémentaires sollicité les crédits disponibl	Les heures demar e finances (26,5 M ees, une régulation es. Pour des consi	n des heures idérations de afond annuel
IDENTITE				
CIVILITE	□ M. □	Mme		
				С
NOM				
PRENOM				
I KENON				E
MATRICULE				
DIA PERCHATION				
SERVICE D'AFFECTATION				Α
GRADE				
	□ A □ B	□ c		
CATEGORIE				•
		SOLD	E DES COMPTI	EURS
NOMBRE D'HEURES SUPP	AU 30/06/2020			
ACQUISES ENTRE LE 01/01/2020 ET LE 30/06/2020		Actif	Historique	TOTAL
			120:00	270:00
150:00		150:00	120:00	270.00
	CHOIX DE L'AGENT (heures pleines)		4
120:00				
	120.00			4
Visa du Chef de Service				
Visa de l'ager	<u>ıt</u>	<u>v</u>		
- " >	e	Fait à	le	
Fait à				
1		1		

MINISTERE DE L'INTERIEUR

DRCPN

Les collègues sont avisés par leur service de leur nombre d'H.S sur les comptes **ACTIF** et compte **HISTORIQUE**.

Process de paiement : Pour demander le paiement total ou partiel des heures supplémentaires, remplir le formulaire type qui doit être validé par le chef de service AVANT LE 10 JUILLET 2020.

PLUS D'INFOS ?

CONTACTEZ VOS DÉLÉGUÉS!

